Les interventions sociales

Les travailleurs sociaux interviennent auprès des :
• Non salariés agricoles en activité (exploitants agricoles et professions assimilées, conjoints collaborateurs, aides familiaux) ;
• Salariés agricoles en activité en situation d'arrêt de travail lorsqu'ils doivent faire face à :
- des difficultés financières, administratives en lien avec un problème de santé ou à une situation de handicap
- des difficultés de nature socioprofessionnelle en lien avec la santé et/ou la situation économique (pour les non salariés agricoles uniquement).

Les missions des travailleurs sociaux

- Soutenir ces personnes dans leur parcours de maintien en emploi ou de réorientation professionnelle ;
- Accompagner les assurés actifs salariés ou non salariés en situation de mal-être ;
- Être référents pour l'accompagnement des non salariés agricoles, bénéficiaires du RSA ;
- Intervenir individuellement auprès des assurés ou de manière collective auprès des groupes et des populations sur les territoires.

Secteur géographique d'activité des travailleurs sociaux

Je retrouve le travailleur social proche de chez moi en consultant les cartes départementales dédiées, en cliquant ici.

Contacter un travailleur social

Secrétariat du service action sanitaire et sociale
02 99 01 80 20
secretariatass.blf@portesdebretagne.msa.fr

Les prestations d'action sanitaire et sociale

Des aides individuelles accompagnent certains événements de la vie des assurés. Elles font l'objet d'un règlement précisant les conditions d'attribution (ressources, âge, montant...)
Un pôle de techniciens assure la gestion de l'ensemble de ces prestations.
J'accède aux livrets des aides d'action sanitaire et sociale en cliquant ici et en les téléchargeant via le site internet :

- Les aides aux familles
- Les aides aux séniors
- Les aides santé et vie professionnelle

Renseignements
02 99 01 80 80
prestationsass.blf@portesdebretagne.msa.fr
portesdebretagne.msa.fr

Fiche réalisée par la MSA Portes de Bretagne

Le programme de prévention du mal-être en agriculture : la MSA agit pour prévenir le mal-être agricole

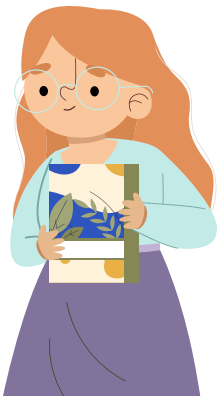
Les raisons du mal-être sont diverses et multifactorielles. Elles sont vécues de manière singulière et personnelle. Dès les premiers signes de difficulté, je ne reste pas seul, des solutions existent.

Il existe un guide pratique avec des contacts utiles pour accéder aux accompagnements nombreux et complémentaires : guide pratique Ille-et-Vilaine guide pratique Morbihan

Mal-être, solitude, idées suicidaires... pour moi ou pour mon entourage :



Pour en savoir plus sur l'accompagnement MSA je clique ici.



Fiche réalisée par la MSA Portes de Bretagne